

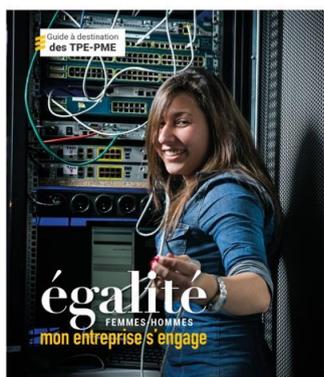
ÉGALITE FEMMES-HOMMES, MON ENTREPRISE S'ENGAGE

Le premier guide « boîte à outils » à destination des TPE-PME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris - Mardi 10 octobre 2017

Le Laboratoire de l'Égalité a le plaisir de vous annoncer le lancement du guide *Egalité femmes-hommes. Mon entreprise s'engage*, qu'il a conçu et élaboré en partenariat avec le Ministère du Travail et le Secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Spécialement destiné aux TPE-PME, ce guide a pour objectif de les inciter à s'engager dans un plan en faveur de l'égalité professionnelle, ou à le renforcer. Il est construit pour les accompagner dans leurs actions au quotidien.

Si des efforts ont été réalisés pour renforcer l'égalité et la mixité professionnelle, notamment avec l'instauration de lois spécifiques, leur application au sein des TPE-PME reste néanmoins difficile. Au 15 décembre 2016, 44 % des entreprises étaient couvertes par un accord ou un plan d'action sur l'égalité professionnelle. Mais parmi ces dernières, on ne comptait que 38% des entreprises de 50 à 299 salarié.e.s, contre 68% des entreprises de 300 à 999 salariée.e.s.

Principal employeur salarié en France, les TPE-PME ont pourtant un rôle immense à jouer. Sans elles, sans leur engagement et leur élan, les écarts de salaires, la non-mixité des métiers et le plafond de verre subsisteront encore longtemps en France.

Et leurs dirigeants en sont convaincus, puisque 65% d'entre eux jugent que l'égalité professionnelle est un thème important.

ÉCARTS DE SALAIRES

les femmes sont toujours pénalisées



L'INFO QUI CHOQUE !

Le salaire mensuel moyen d'une femme est de 1 943€ contre 2 339€ pour un homme. À la fin d'une carrière de 43 ans, cet écart salarial représente 204 336€.
QUI VOUDRAIT CE MANQUE À GAGNER POUR SA FILLE ? Source : Dares, 2013

Ce guide a donc pour vocation d'initier une dynamique, en levant les idées reçues et le « syndrome Petit Poucet » qui les empêche souvent d'agir.

Non, l'égalité professionnelle n'est pas un enjeu réservé aux grands groupes. Non, ses processus de mise en œuvre ne sont pas fatalement complexes et financièrement coûteux pour les plus petits.

Pour convaincre les TPE-PME, rien de mieux que les témoignages inspirants qu'on retrouve tout au long du guide. PDG, DRH ou chargé.e.s de mission égalité y donnent de nombreux exemples à suivre.

Ce guide « décomplexant » a également pour ambition de leur fournir une véritable « boîte à outils », un mode opératoire accessible : des actions simples, concrètes et pratiques, proches de leur vécu et qui nécessitent peu d'investissement financier.

On y retrouve des rubriques essentielles : une démarche pas à pas illustrée de points d'étape, les bonnes pratiques à adopter classées par thème, des définitions claires.

« Nos initiatives innovantes en matière d'égalité ont accompagné la croissance de notre entreprise : + 15 % ces dernières années. Nous avons amélioré la qualité de vie au travail de nos salarié.e.s, ce qui a stimulé la productivité. Grâce à nos bonnes pratiques, nous sommes très médiatisés et avons une image d'entreprise où il fait bon travailler. Et ça, nos client.e.s le savent. »

Philippe de Gibon, PDG de CONVERS (télémarketing)



Corinne Hirsch, co-fondatrice du Laboratoire de l'égalité a dirigé le projet : «Notre idée forte a été de basculer la question des obligations légales en fin d'ouvrage Démarrer par les contraintes peut effrayer ou décourager. Nous avons voulu au contraire rassurer et encourager la créativité : dans votre entreprise, vous disposez de davantage de ressources et de savoir-faire égalité que ce que vous imaginez. En suivant les conseils du guide, vous vous rendez compte au final que vous remplissez les obligations légales « sans douleur » ».

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un levier pour améliorer la performance humaine et économique des entreprises. Elle est aussi un engagement pour construire une société plus juste et une fin en soi. Avec ce guide, les TPE-PME disposent d'un outil simple à utiliser, pratique et concret qui va leur permettre de participer davantage au mouvement.

[Télécharger le Guide dans son intégralité](#)

Le Laboratoire de l'égalité rassemble 1300 hommes et femmes qui partagent une culture commune de l'égalité. Tou.te.s, quelle que soit leur sensibilité politique, sont déterminé.e.s à mobiliser des moyens pour obtenir une mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les membres sont issu.e.s de différentes sphères : associations, entreprises, réseaux de femmes, fonction publique, syndicats, monde politique, recherche, médias, blogosphère...

Dans une volonté d'action commune au plus près des besoins des TPE-PME, le Laboratoire de l'égalité a piloté le projet avec les acteurs de terrain : l'Aract Île-de-France, l'Association nationale des DRH (ANDRH), l'Union des entreprises de proximité (U2P), la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et l'entreprise Sarenza.

Ont aussi contribué à la rédaction la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), le service des droits des femmes (SDFE), la Direction générale du travail (DGT)

La publication du guide a été dirigée par Corinne Hirsch, Co-fondatrice du Laboratoire de l'égalité, avec l'aide de Marlies Demeulandre, journaliste et conseillère éditoriale.

Le design a été particulièrement soigné. Il a été conçu par les services de la DGEFP (Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle). Il est illustré par des photos de qualité réalisées par Julien Faure, extraites de l'exposition « tous les métiers sont mixtes ! » par l'association Femmes ici et ailleurs.

Nous tenons à votre disposition les fichiers hautes définitions des photos du guide, des infographies, des schémas.

LANCER LA DÉMARCHE EN INTERNE

Les TPE et les PME constituent une échelle idéale pour dialoguer et construire un projet égalité.

1

ÉLABORER UN DIAGNOSTIC

Coconstruit au sein de votre entreprise, il vous permettra d'identifier ce que vous faites déjà et ce sur quoi vous souhaitez avancer.

2

SUIVRE VOTRE DÉMARCHE

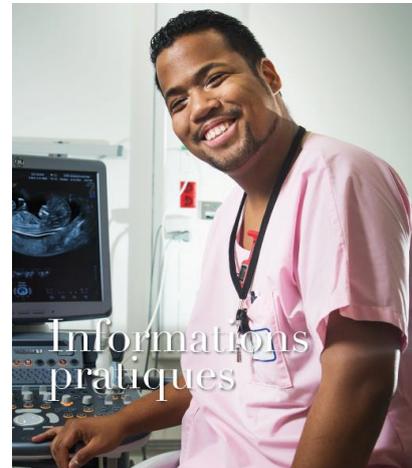
et la valoriser, en interne comme vers l'extérieur. Vous créez ainsi un effet vertueux et pourrez devenir un modèle d'identification pour d'autres entreprises !

4

LANCER LES ACTIONS

C'est la concrétisation et le cœur de votre projet !

3



Contacts :

Corinne Hirsch – Directrice de publication du guide, co-fondatrice du Laboratoire de l'égalité

06 77 99 79 86

Cécile Girard – Coordinatrice 01 57 27 52 39 – 06 29 88 69 15 cecile.girard@laboratoiredelegalite.org

Olga Trostiansky - Présidente 06 77 02 71 26

www.laboratoiredelegalite.org/ @laboegalite